



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX SOCCER MHM- SAISON 2010

PAIEMENTS :

Les paiements peuvent être effectués en argent comptant ou par chèque. Assurez-vous de toujours obtenir un reçu pour votre paiement.

Le **paiement des frais de compétition** devront se faire avant le début de la saison été 2010. Les entraîneurs vous indiqueront la date à laquelle votre paiement devra être fait. **Faute de paiement, le passeport du joueur pourrait être suspendu et le joueur ne pourra pas jouer.**

Veillez noter que les retards de paiement pour la saison été 2009 et hiver 2009/2010 devront être réglés avant le début de la saison été 2010. Dans le cas contraire, le passeport du joueur sera suspendu jusqu'au paiement des sommes dues.

Le dépôt des chèques se feront le jeudi soir suivant le paiement. Des frais de \$25 seront ajoutés pour tous chèques NSF.

REMBOURSEMENTS :

Les remboursements sont permis selon les directives suivantes :

- Du 21 février au 21 avril : Remboursement des frais moins \$30
- Du 22 avril au 14 mai : Remboursement des frais moins \$50
- **15 mai 2010 : À partir de cette date plus aucun remboursement ne sera autorisé.**

Les demandes de remboursement doivent nous parvenir par la poste ou par courriel. La demande doit contenir les coordonnées de l'enfant, la raison de la demande et le nom auquel nous devons effectuer le paiement.

Veillez noter que les remboursements seront effectués par chèque et ce, dans un délai de deux à trois semaines après la réception de la demande.

ÉQUIPEMENTS :

Les joueurs doivent tous avoir des souliers à crampons et des protège-tibias.

Les équipements tels que les ballons et les uniformes vous seront remis avant le début de la saison. À part les articles défectueux, le Club ne remplacera aucun autre article. Le joueur devra les acheter.

Pour tous les joueurs, le port de l'uniforme intégral est obligatoire. Aucune substitution de short ou de bas ne sera tolérée. Les entraîneurs s'assureront du respect de cette consigne et les irréductibles seront référés au Comité de discipline du Club.



Les joueurs ne doivent en aucun cas abîmer, détruire ou s'approprier de façon volontaire les équipements de la Ville, du Club ou ceux appartenant aux entraîneurs. Les fautifs devront s'expliquer devant le Comité de discipline.

PRÉSENCES ET ANNULATIONS :

Comme le soccer est un sport d'équipe, les joueurs doivent se présenter à toutes les pratiques et parties qui sont inscrites au calendrier. Pour les vacances veuillez vous assurer que l'entraîneur est informé des vos dates d'absence.

Il est à noter que les joueurs jouent même lorsqu'il pleut. Les matchs et pratiques sont seulement annulés lors d'orage. C'est l'arbitre qui est le seul autorisé à annuler un match. Vous devez donc vous présenter au terrain.

Pour toutes autres raisons d'annulation, l'entraîneur communiquera avec vous avant la partie/pratique.

FORMATION DES ÉQUIPES :

Les équipes de soccer à 4, microsoccer (U05 et U06), seront formées de 10 joueurs

Les équipes de soccer à 7, minisoccer (U7 à U10), seront formées de 14 joueurs

Les équipes de soccer à 11 (U11 à Sénior) seront formées de 18 joueurs

La formation des équipes sera effectuée durant les mois d'avril et mai. Pour ce faire, il y aura des camps d'entraînement et de recrutement pour chaque niveau d'âge. On communiquera avec vous pour vous donner les dates de ces rencontres.

Le Club ne s'engage aucunement à vous placer dans l'équipe de votre choix. Nous essayons de respecter les contraintes de transport ou d'horaire familiale **mais nous ne garantissons rien.**

Il est à noter qu'aucune place n'est assurée dans les équipes de compétition. La formation des équipes compétitives est effectuée selon les choix des entraîneurs et de la direction du Club.

Donc soyez conscient que vous faites votre inscription sans avoir la possibilité de choisir votre équipe.

CALENDRIER DES MATCHS ET PRATIQUES :

Les calendriers complets vous seront remis par votre entraîneur avant le début de la saison.

Pour le secteur compétition, les horaires sont préparés par l'Association régionale de soccer Concordia. Nous vous les transmettrons le plus rapidement possible. Il est à noter que certaines parties et pratiques pourraient avoir lieu la fin de semaine.